

Communiqué Pour diffusion immédiate

Soutien aux entreprises pendant la pandémie : 35 formations en ligne offertes par la Formation continue dans le cadre du PACME

Rimouski, le 14 avril 2020 — Les services de formation continue du Cégep de Rimouski, de l'Institut maritime du Québec et du Centre matapédien d'études collégiales sont prêts à accompagner les entreprises dans le cadre du Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME).

La Direction des formations continues et du développement institutionnel (DFCDI) du Collège de Rimouski propose plus de 35 formations pouvant permettre aux entreprises de bénéficier de la mesure. Voici des exemples de formations offertes : télétravail, gestion des dossiers et communications numériques, cours d'anglais et d'amélioration du français, bureautique et outils numériques, utilisation de l'ordinateur, gestion des ressources humaines, service à la clientèle, coordination d'équipes, leadership, marketing numérique, exportations, etc. Des services sur mesure pourront aussi être offerts. La liste complète des formations est accessible au <https://www.cegep-rimouski.qc.ca/formation-continue/pacme>.

Chaque formation inclut un moment d'appropriation de la plateforme utilisée, de même qu'un breffage sur le fonctionnement des formations en mode virtuel.

Les formations seront offertes en ligne et requièrent un équipement minimal (ordinateur, tablette ou Chromebook disposant d'une caméra, d'un microphone et de haut-parleurs).

Comment procéder pour bénéficier de la subvention?

1. Contacter la Direction des formations continues et du développement institutionnel (DFCDI) à dfcdi@cegep-rimouski.qc.ca. Les courriels sont relevés régulièrement sur les heures de bureau et un suivi est assuré dans les meilleurs délais.
2. Une ressource de la DFCDI vous aidera à définir le plan de formation permettant d'obtenir un remboursement allant jusqu'à 100 % des frais de formation (y compris l'aide salariale destinée aux employés formés).
3. La DFCDI s'assurera que votre demande est complète et acheminée à Services Québec.
4. Une fois l'autorisation obtenue, la DFCDI enclenchera la réalisation du plan de formation, en étroite collaboration avec l'entreprise.

Rappelons que le 6 avril dernier, le ministre du Travail, Jean Boulet, a annoncé la mise en place du [PACME](#). Ce dernier vise à fournir un soutien direct aux entreprises (incluant notamment les travailleurs autonomes, les organismes à but non lucratif, les regroupements de travailleurs et les organismes communautaires) qui connaissent une réduction de leurs activités en raison des effets de la pandémie de la COVID-19. L'enveloppe de 100 millions de dollars permettra d'offrir un soutien financier direct pour favoriser la formation et l'implantation de bonnes pratiques en gestion des ressources humaines et l'optimisation du fonctionnement des

entreprises et du marché du travail. Les entreprises ont jusqu'au 30 septembre pour déposer leur demande ou jusqu'à l'épuisement du fonds.

À propos de la Direction des formations continues et du développement institutionnel du Collège de Rimouski (DFCDI)

Regroupés sous la Direction des formations continues et du développement institutionnel, les services de formation continue du Cégep de Rimouski, de l'Institut maritime du Québec et du Centre matapédien d'études collégiales offrent des programmes d'AEC en bureautique, en administration et gestion, en génie, bâtiment et technologie, en sciences et environnement, en arts, langues et culture, en santé et dans le secteur humain ainsi que dans le domaine maritime, en plus d'offrir un service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC). En ce qui a trait aux formations et aux services sur mesure, en plus des secteurs mentionnés précédemment et des formations de mise à niveau, le service de formation continue de l'Institut maritime du Québec, notamment par le biais du Centre de formation aux mesures d'urgence situé à Lévis, offre des possibilités de progression de carrières dans l'industrie maritime et portuaire, en sécurité maritime et industrielle, ainsi que des formations permettant l'obtention de brevets et de qualifications. Pour sa part, le Centre de formation en plongée professionnelle (CFPP) offre de la formation créditée et sur mesure. Enfin, les services de formation continue contribuent à l'essor institutionnel par l'élaboration de formules pédagogiques adaptées, de programmes, de formations et de nombreux partenariats, qu'ils soient municipaux, régionaux, québécois, canadiens ou internationaux. Rappelons qu'ils déploient de la formation à plus de 7 000 personnes annuellement.

– 30 –

Source : Collège de Rimouski

Information : Heidi-Kim Ferguson, directrice adjointe
Direction des formations continues et du développement institutionnel
418 318-2449
heidi-kim.ferguson@cegep-rimouski.qc.ca